Armando FIORAMONTI

Monteur d'Ascenseurs

Spécialiste pour Ascenseurs
Monte-Charges et Monte-Plats
de toutes marques

Toutes Applications électriques
Moteurs et Pompes
Installattons d'Appartements, Villas, etc.

116, Boul[d] Gambetta – NICE

Téléphone 883-17

Nice, le *193*

CONTRAT d'ABONNEMENT d'ENTRETIEN

Concernant l'ascenseur de Madame BANLIAT
sis Avenue des Fleurs, N°I9.

Ce contrat comprend :
Une visite par mois (visites dites de graissage)
Dépannages de l'appareil de 8 heures à I8 heures, dimanches et jours fériés exceptés.
Fourniture d'huiles, de graisse, de chiffons pour ces visites.

TOUTES autres fournitures autres que celles ci-dessus indiquées, telles que remplacements de câbles, charbons, etc... seront à la charge du client; mais il est bien entendu que la main d'oeuvre des réparations quelles qu'elles soient reste à la charge de Monsieur FIORAMONTI.

Le prix mensuel de l'abonnement est de VINGT-CI[illegible] francs payable par trimestres échus. Cet abonnement se renouvellera par tacite reconduction par mois à défaut d'un avis préalable donné par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée, quinze jours avant l'expiration de chaque mois.

FAIT en double, à Nice, le *1er avril 1934*

Lu et approuvé
Lu et approuvé Eug. Banliat

A. Fioramonti